N

GAMME 3

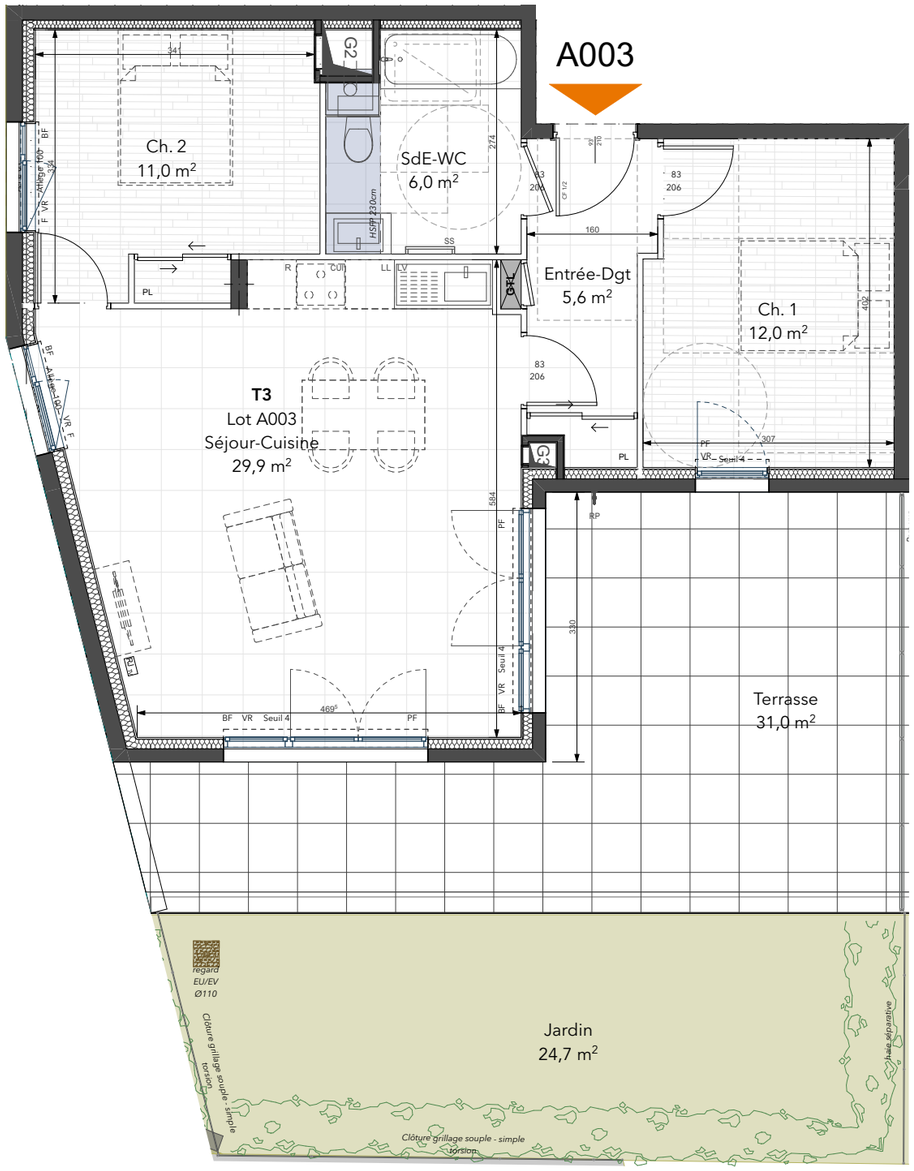

Le Preneur reconnaît expressément que les modifications qu'il a sollicitées ne permettent pas de garantir le respect intégral de la réglementation en vigueur relative à l'accessibilité des bâtiments. Il déclare avoir été pleinement informé de cette situation par le Promoteur et l'Architecte, et reconnaître les conséquences juridiques et administratives qui pourraient en découler. En conséquence, le Preneur renonce irrévocablement à tout recours, action ou poursuite, de quelque nature que ce soit, à l'encontre du Promoteur et/ou de l'Architecte, fondés sur le non-respect, total ou partiel, des normes
Le Preneur s'engage, le cas échéant, à assumer seul l'intégralité des travaux, démarches, frais et charges nécessaires pour assurer la mise en conformité de son bien, notamment si celle-ci devait être imposée par l'administration ou par toute autorité compétente.

DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE APPORTÉES À CE PLAN EN FONCTION DES NÉCESSITÉS TECHNIQUES OU RÉGLEMENTAIRES DE LA RÉALISATION, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES, QUE L'ÉQUIPEMENT.
LES SURFACES, LES HAUTEURS SOUS PLAFOND AINSI QUE LES HAUTEURS DE SEUILS OU D'ALLÈGES INDIQUÉES SONT APPROXIMATIVES.
LES RETOMBÉES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, TRAPPES DE VISITE, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES, DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES NE SONT PAS TOUS FIGURÉS OU LE SONT À TITRE INDICATIF.
LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES FIGURANT EN POINTILLÉS SUR CE PLAN NE SONT REPRÉSENTÉS QU'À TITRE INDICATIF.

DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Les Terrasses d'Elynn

85 / 87 rue de la République
7 rue Maréchal de Lattre de Tassigny
42530 La Talaudière

Bâtiment A

Appartement de 3 pièces
n°A003 - RDC

Lot A003, Logements	
Ch. 1	12,0
Ch. 2	11,0
Entrée-Dgt	5,6
SdE-WC	6,0
Séjour-Cuisine	29,9
	64,5 m²
Lot A003, Terrasses /Balcons	
Jardin	24,7
Terrasse	31,0
	55,7 m²

Légende :

VR : Volet roulant	PL : Placard
PF : Porte fenêtre	CUI : Cuisson
F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
BF : Baie fixe	LV : Lave-vaiselle
RP : Robinet de puisage	LL : Lave-linge
GC : Garde corps	ETEL : Espace Tech. Elec. Logement
PV : Pare vue ht=190cm	RJ $_{TV}$: Prise RJ pour télévision séjour
Soffite : Faux plafond	R : Radiateur
Caniveaux :	SS : Sèche serviette

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2,50m environ

0 1 2

Date : 11/03/2026 | Indice 4b